



## Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

**Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

**Mail** : [cfdt@cfdtpenit.org](mailto:cfdt@cfdtpenit.org)

**Site** : [www.cfdtpenit.org](http://www.cfdtpenit.org)

Douai , le 17 Mai 2026

### **ADMINISTRATION PENITENTIAIRE : UNE INSTITUTION A BOUT DE SOUFLE**

L'administration pénitentiaire traverse aujourd'hui une crise majeure qui ne peut plus être ignorée.

Surpopulation carcérale record, établissements parfois vétustes et inadaptés, manque chronique de personnels, explosion des charges de travail, multiplication des heures supplémentaires non rémunérées : les agents pénitentiaires sont désormais confrontés à des conditions de travail devenues insoutenables.

Chaque jour, les personnels assurent leurs missions avec professionnalisme et engagement malgré des effectifs insuffisants et une pression opérationnelle constante. Cette situation met en danger non seulement la santé physique et psychologique des agents, mais également le bon fonctionnement du service public pénitentiaire et la sécurité des établissements.

Le recours systématique aux heures supplémentaires est devenu la seule variable d'ajustement d'une administration en sous-effectif permanent. Des milliers d'heures sont aujourd'hui accumulées sur les compteurs des personnels, parfois depuis plusieurs années, sans paiement ni réelle perspective d'apurement.

#### **Les agents ne peuvent plus continuer de travailler à crédit.**

Cette situation est le symptôme d'un problème structurel profond :

- l'absence de recrutements suffisants ;
- une politique pénale qui aggrave la surpopulation carcérale ;
- des infrastructures parfois vétustes et inadaptées ;
- une absence de reconnaissance concrète de l'engagement des personnels.

Si la volonté d'améliorer la situation semble affichée, chacun sait également qu'aucune réforme sérieuse ne pourra produire d'effets sans moyens humains, matériels et budgétaires adaptés. Les personnels de terrain ne demandent pas des promesses, mais des actes concrets et réalistes.

Nous sommes pleinement conscients que toutes les réponses ne pourront être déployées du jour au lendemain. Toutefois, il est indispensable d'engager dès maintenant une trajectoire claire, cohérente et crédible afin d'éviter une aggravation continue des conditions de travail et des difficultés rencontrées dans les établissements pénitentiaires.

C'est pourquoi **CFDT Pénitentiaire** demande :

- l'ouverture immédiate d'un plan d'apurement progressif des stocks d'heures supplémentaires
- un calendrier pluriannuel de recrutements permettant de renforcer durablement les effectifs ;
- des mesures concrètes et prioritaires pour améliorer les conditions de travail des personnels ;
- une réflexion globale sur les conséquences de la surpopulation carcérale sur les missions des agents et la sécurité des établissements ;
- des investissements progressifs mais ambitieux pour moderniser les infrastructures les plus dégradées.

**Les personnels pénitentiaires ne peuvent plus être les oubliés de la Justice.**

Sans décisions fortes et sans moyens adaptés, la situation continuera inévitablement de se dégrader, au détriment des agents, de la sécurité des établissements et de l'ensemble du service public pénitentiaire.

**Il est temps d'entendre enfin l'alerte lancée par les personnels de terrain !**

Le bureau national **CFDT Pénitentiaire**